



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue 29 janvier 2021 à 10 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Alain Thibault, préfet et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier
Monsieur Mario Gaumont, conseiller, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Alain Thibault, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale à 10 h 30.

2021-01-624

Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du vendredi 29 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale du vendredi 29 janvier 2021 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2021-01-625

Autorisation de signature d'une entente avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la ministre déléguée au Développement économique régional

ATTENDU QUE le 10 novembre 2020, la ministre Marie-Ève Proulx annonçait la mise sur pied du réseau Accès Entreprise Québec dans le but de renforcer les services d'accompagnement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans chacune des régions du Québec;

ATTENDU QU'en lien avec cette annonce, il est prévu d'octroyer 200 000 \$ par année à chaque MRC pour se doter d'au moins deux ressources humaines additionnelles afin d'accompagner les entreprises de leur territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Thibault, préfet, à signer la convention d'aide financière concernant Accès entreprise Québec;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit désigné pour la gestion et les communications de ladite entente.”

2021-01-626

Demande de contribution au transport collectif 2020

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières offre les services de transport collectif régional depuis janvier 2011 et qu'elle mandate et appuie financièrement la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;

ATTENDU QU'en 2019, 10 134 déplacements ont été effectués par ce service;

ATTENDU QUE la subvention est de 150 000 \$ lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 10 000 et 20 000 déplacements au cours de l'année 2020;

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent être réinvestis dans le service de transport collectif;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a reçu la confirmation d'une participation de 40 500 \$ par an du FARR pour 2020;

ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 48 500 \$ en 2020, et que le Cégep de Sept-Îles ajoutera une contribution de 55 500 \$ et que la MRC complétera le financement.

ATTENDU QUE le conseil doit amender sa résolution 2020-05-477 afin d'approuver le budget de transport collectif Interbus afin de se conformer à la demande du MTQ.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières demande au MTQ, une contribution financière de 150 000 \$ pour le maintien du transport collectif INTERBUS sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour 2020;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose auprès du ministère des Transports de la Côte-Nord le rapport financier 2019, ainsi que le rapport d'exploitation 2019 du programme d'aide au développement du transport collectif;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve le budget Interbus de la Corporation de transport adapté de Sept-Îles

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous protocoles et documents nécessaires avec le ministère des Transports ainsi qu'avec la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc."

2021-01-627

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale du 29 janvier 2021 soit levée à 10 h 38."



Alain Thibault
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Alain Thibault
Préfet